PARTAGE

L'ESSENTIEL 2017

Résumé du Rapport d'activité

Partage
avec les enfants du monde

Sommaire

2 Mot du Président

3 Présentation de Partage

4 Nos missions sociales

6 Les ressources et les emplois

7 Principaux postes du bilan 2017

7 Transparence financière

Le mot du Président

Notre rapport d'activité pendant l'année 2017 montre l'étendue et la variété du travail réalisé par notre association au service des enfants aux quatre coins du monde. Les inégalités entre les pays sont toujours une révoltante réalité et le partage des richesses de notre monde demeure une urgence morale pour assurer un développement durable et juste. Partage prend sa part de cette tâche, en coopération avec les autres acteurs de la solidarité internationale.

Grâce à la fidèle générosité de milliers de marraines, de parrains, de donatrices et de donateurs, nous pouvons soutenir les réalisations sur le terrain de nos partenaires qui, chacun avec ses compétences et son excellente connaissance des besoins locaux, viennent en aide et participent à l'éducation de milliers d'enfants. Il s'agit pour nous de permettre le développement intégral de ces enfants au sein de leur famille et de leur communauté locale. Nous voulons construire pour eux et avec eux un avenir meilleur.

Pour poursuivre et améliorer son engagement, Partage a élaboré en 2017 un nouveau Plan d'orientation stratégique, pour les années 2018-2022. Notre association se caractérise par la grande indépendance d'action que lui procurent les ressources du parrainage (plus de 86 % du total de ses ressources), son modèle d'intervention sans expatrié qui repose sur l'étroite coopération avec des partenaires locaux de grande qualité, réunis dans le réseau Lamako.

Les orientations définies par notre nouveau Plan d'orientation stratégique visent à renforcer ces points forts et à retrouver la voie de la croissance de nos ressources pour pouvoir répondre à davantage de demandes d'aide. Le renforcement de notre notoriété, l'amélioration de nos outils de gestion et de communication, la recherche de nouvelles synergies, le développement de notre réseau d'associations affiliées et la création d'une association Partage en Suisse sont quelques-unes de ces orientations.

Le dynamisme de notre vie associative nous tient aussi à cœur. Notre Assemblée Générale de 2017 a permis aux membres présents de mieux connaître le travail de notre partenaire ADEMA en Haïti. Mausert François, son directeur, nous a brossé un panorama complet des avancées des projets soutenus par Partage, en cofinancement avec l'Agence Française de Développement. Cette Assemblée Générale a également pourvu au renouvellement de notre Conseil d'Administration avec l'élection de Dominique Bissuel, de Danièle Chagnon, de Michel Férot et d'Aude Radoux comme nouveaux administrateurs. Matthieu Kerleroux a pour sa part quitté le Conseil d'Administration en 2017. J'ai aussi présidé la rencontre d'échange annuelle avec nos associations affiliées.

2018 sera l'année de nos 45 ans. Nous prendrons le temps de célébrer cet anniversaire lors de l'Assemblée Générale de juin prochain.

Cet indispensable travail au service des enfants du monde repose sur l'engagement quotidien et professionnel de notre Directeur général, Nicolas Lenssens, des membres de l'équipe de direction et de l'ensemble des salariés, que je remercie ici chaleureusement, de même que les membres du conseil d'administration, tous bénévoles, qui ont répondu généreusement à de nombreuses sollicitations cette année. Que soient remerciés aussi les membres des associations affiliées, marraines et parrains, qui ont à cœur de faire connaître l'action de Partage et d'aider à son développement dans diverses villes de France. Enfin, soyez remerciés, vous membres de Partage, qui, en plus de votre parrainage, tenez à participer à la vie de notre association. Nous espérons vous retrouver très bientôt lors de notre prochaine Assemblée Générale et dans les associations affiliées de votre région. ■

Christian Renoux
Président

1. PRÉSENTATION DE PARTAGE

Aider les enfants du monde à grandir dignement

Reconnue d'utilité publique, Partage est une association de solidarité internationale aconfessionnelle et apolitique. Créée en 1973 pour venir en aide aux enfants victimes de la guerre du Vietnam, Partage soutient des projets de développement auprès des enfants les plus défavorisés.

Notre mission

Nous soutenons des actions qui permettent de lever les freins au développement global de l'enfant, afin qu'il puisse être éduqué, soigné, protégé, tout en accompagnant le développement de sa communauté. Partage travaille dans 4 domaines d'actions : éducation, santé et alimentation, protection contre les abus et développement communautaire.

Notre action

Partage a choisi d'apporter un appui aux associations locales expertes d'aide à l'enfance. Leurs connaissances des besoins des enfants qu'elles côtoient chaque jour, garantissent que les actions menées répondent au mieux aux réalités du terrain et aident efficacement les enfants et leur communauté dans le respect de leurs droits fondamentaux.

Notre action est essentielle car c'est aujourd'hui qu'il faut agir pour offrir un avenir, demain, aux enfants les plus défavorisés du monde. En s'inscrivant dans la durée, elle permet de changer des destins. Enfin, elle vise l'enfant mais bénéficie à l'ensemble de sa communauté.

Nos valeurs

Le **partage** est la notion fondatrice de notre association et de notre réseau de solidarité où chacun donne et reçoit. C'est un réseau d'échanges, de fédération d'énergies, de compétences et d'**engagements** de chacun. Partage favorise une dynamique commune entre tous les membres de son réseau international de solidarité : les parrains, les donateurs, les bénévoles, les entreprises partenaires, les associations locales, et bien sûr, les enfants et leurs communautés.
Chaque action de terrain entreprise est fondée sur l'**écoute** des besoins des enfants et de leurs communautés. A notre sens, le **respect** de la culture et de l'environnement des enfants est une valeur fondamentale. Notre réseau de solidarité est avant tout à visage humain, entre des personnes qui se connaissent, qui sont en lien. Le parrainage, notamment, repose sur cette connaissance mutuelle et réciproque entre les parrains et les enfants bénéficiaires.

L'éducation — **La santé et l'alimentation** — **La protection contre les abus** — **Le développement communautaire**

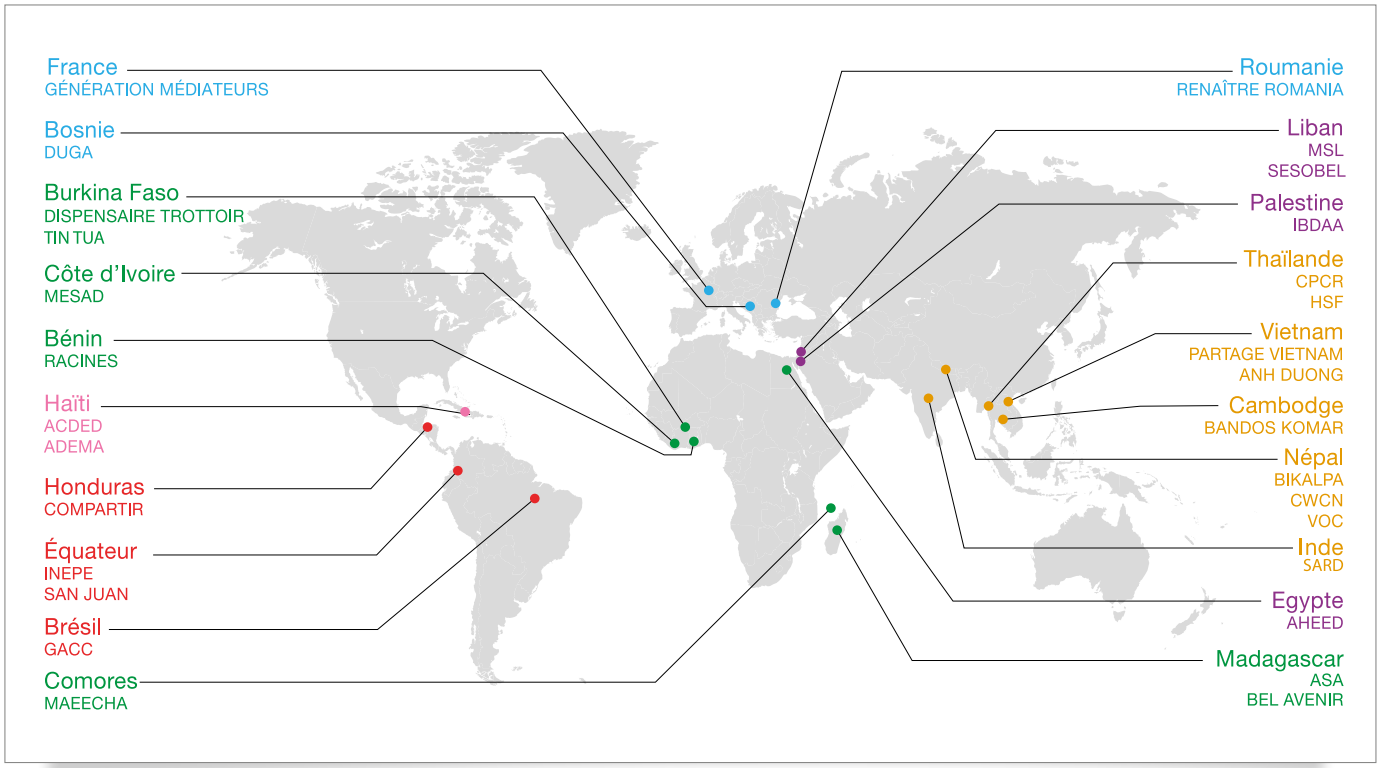

2. NOS MISSIONS SOCIALES

L'année 2017 a été une année importante pour Partage et son équipe avec **l'aboutissement de notre Plan d'orientation stratégique 2014-2017.** Nous avons procédé à une évaluation collective de la situation de l'association, des succès acquis au cours de ces quatre années de travail, comme des défis importants restant à mener.

Avec nos partenaires

En 2017, l'équipe du département des programmes a réalisé **des missions de suivi des programmes dans 13 pays auprès de 21 partenaires.**
Après une première phase de collaboration, une mission conjointe de suivi des programmes et financière a permis de valider le **démarrage du partenariat** entre Partage et l'organisation non gouvernementale **VAHATRA** à Antsirabe (Madagascar) pour le début de 2018.

Par ailleurs, depuis plusieurs années, en accord avec nos deux partenaires d'Inde du Sud, l'ASSEFA et VSSS, nous avions entamé un processus de **désengagement échelonné** sur 5 ans afin de permettre à ces deux organisations de pérenniser leurs actions menées sur le terrain. Malgré leur attachement à ces programmes, la plupart de nos parrains ont accepté de rester à nos côtés, accueillant favorablement notre proposition d'un nouveau parrainage auprès d'autres partenaires.

Afin de poursuivre le **renforcement du dispositif de suivi et évaluation des programmes,** une nouvelle forme de mission de suivi a été mise en place. Cette mission croisée est réalisée par un membre de l'équipe des programmes autre que celui en charge du programme concerné. Elle a pour objectif d'apporter à Partage un regard complémentaire sur le projet soutenu. En 2017, une première mission croisée a été réalisée chez notre partenaire MAEECHA aux Comores.

Partage a aussi développé sa méthodologie ainsi que des **outils d'évaluation externe.** Nous avons piloté une mission externe d'évaluation du programme mené par notre partenaire MESAD en Côte d'Ivoire. L'objectif de cette mission était d'évaluer l'atteinte des résultats du projet après 6 ans de partenariat entre nos deux structures.

Le département des programmes a poursuivi **la mise en œuvre et le suivi des plans triennaux** avec la majorité des partenaires de Partage. Ainsi, 21 organisations locales ont bénéficié de plans de renforcement de capacités. L'objectif principal est d'appuyer les partenaires en fonction de besoins préalablement identifiés conjointement. A l'occasion des **10 ans du réseau Lamako,** nous avons réalisé un bilan qui a permis de définir les grandes orientations pour les années à venir.

Appel à projets grâce aux legs

Partage a lancé son **premier appel à projets spécifiques auprès de ses partenaires sur le terrain** afin de soutenir des actions supplémentaires. Les ressources nécessaires au financement de ces projets innovants ont été obtenues grâce à des legs non affectés. Les projets devaient répondre à au moins une des thématiques suivantes : le genre, l'éducation ou l'environnement. Pour ce premier appel à projets, 12 dossiers ont été reçus, 4 projets retenus et mis en œuvre par le DISPENSAIRE TROTTOIR et TIN TUA au Burkina Faso, RACINES au Bénin et COMPARTIR au Honduras.

Le cofinancement de l'Agence Française de Développement (AFD)

En 2017, Partage a poursuivi l'accompagnement de son partenaire haïtien ADEMA pour la réalisation d'un projet cofinancé par l'AFD. Ce projet de deux ans et demi qui a pour objectif de favoriser l'accès à une éducation fondamentale publique de qualité devrait s'achever fin 2018. Un appel d'offre a été lancé en juillet 2017 afin de sélectionner un cabinet pour réaliser l'audit financier du projet, qui fait partie des obligations contractuelles de ce cofinancement.

Avec nos marraines et nos parrains

Un **pôle fidélisation** nouveaux parrains a été créé. Il est entièrement destiné à l'accueil et à la fidélisation des personnes qui nous rejoignent. Le département a affiné son accueil des nouveaux parrains en fonction de leur profil et de leur provenance. Le nouveau mode de recrutement via la télévision (DRTV) des parrains a débouché sur de nouvelles procédures, un discours adapté ainsi que des appels ou emails personnalisés. **1 682 nouveaux parrains ont été ainsi accueillis.**
En parallèle, nous avons ouvert de **nouvelles formes de soutien à nos parrains,** leur permettant d'adapter leur engagement en fonction de leurs possibilités.
Sur le terrain, notre nouveau partenaire burkinabé TIN TUA a été formé aux procédures et règles de fonctionnement du parrainage. 120 nouveaux enfants ont ainsi pu être parrainés et un groupe de petits rédacteurs a été constitué – à l'instar de tous nos partenaires – pour élaborer le journal destiné aux parrains.

L'impact des réseaux de plaidoyer

La participation active de Partage à des réseaux de plaidoyer et de mobilisation (notamment Coordination Sud, France Générosités ou la Coalition Education) a contribué à des avancées concrètes sur l'augmentation et l'amélioration de la qualité de l'aide au développement ainsi que sur la promotion des Droits de l'Enfant.

Les actions de sensibilisation en France

En collaboration étroite avec le siège, les principales actions de sensibilisation sont menées par notre réseau des Associations Affiliées, à travers la promotion de films et d'expositions, l'organisation d'animations, de conférences, de spectacles auprès de publics d'enfants, de jeunes et d'entreprises. Cette année, cette action s'est également concrétisée par la réalisation d'une tournée de spectacles avec la troupe de danse d'IBDAA (notre partenaire palestinien).

Une identité renforcée

Avec la réalisation d'une nouvelle charte d'utilisation, notre nouveau logotype a été généralisé sur les **différents outils de promotion et de communication** existants. De **nouveaux supports** ont été élaborés pour améliorer notre visibilité lors des événements. Les bases de la stratégie digitale ont été posées afin d'optimiser notre présence sur les différents canaux web et d'accroître la visibilité des campagnes de développement des ressources. De plus, le travail d'animation, de modération et promotion de notre **page Facebook** a porté ses fruits : **9 000 personnes abonnées** en fin d'année.

Nos bénévoles

En 2017, **au siège,** notre association a pu s'appuyer sur une **trentaine de bénévoles** pour des missions administratives, de manutention, de communication et d'animation. Une vingtaine d'entre eux a participé à nos événements comme Les Boucles du Cœur avec Carrefour, le Triathlon de Chantilly, la Fête des Associations à Compiègne, la Zumba Kids Party avec l'AGEFAC.
De plus, partout en France, de **nouvelles initiatives individuelles** se sont développées avec la volonté de faire connaître Partage de façon personnelle, en créant des pages de collecte en ligne, en distribuant des documents dans des lieux publics ou encore en organisant des événements en faveur de Partage.

Les ressources financières

Pour la première fois, Partage a lancé une **campagne d'appels téléphoniques** auprès d'une partie de sa base de parrains et donateurs réguliers pour leur proposer d'augmenter le montant de leur soutien financier. Cette opération a reçu un accueil favorable. En effet, un parrain sur trois a répondu positivement, ce qui nous a permis de constater une croissance de nos ressources liées au parrainage.
Cette année, Partage a atteint son objectif de **diversification des moyens de recrutement** de parrains. En effet, tout en poursuivant sa mobilisation dans la rue et en porte à porte, Partage a continué sa conquête de nouveaux parrains sur le petit écran, après le succès de sa première campagne TV, permettant ainsi de toucher différents publics et d'éviter le risque de dépendance d'un seul canal de collecte.

La gestion comptable

Une **attention particulière est toujours portée aux dépenses et à l'optimisation des coûts,** mais cette année a été particulièrement marquante avec des renégociations importantes de contrats, une internalisation d'un certain nombre d'actions jusqu'à présent gérées par des prestataires externes, une révision des procédures pour une meilleure efficience et une diminution des dépenses malgré le développement de nouvelles actions.

La mission de l'**expert-comptable de Partage** prenant fin, une procédure d'appel d'offre a été lancée en juillet 2017. Un cahier des charges a été rédigé, puis transmis auprès de 7 cabinets d'expertise-comptable opérant dans le secteur non-marchand et ayant une expérience confirmée dans le milieu associatif. Ce processus a permis de redéfinir la mission confiée, et notamment de renforcer le contrôle de l'information financière transmise aux instances de décision. ■

PARTAGE EN CHIFFRES
Année 2017

- **44 ans** d'existence
- **750 000** bénéficiaires
- **30** associations-partenaires locales
- Dans **20** pays
- Près de **20 000** parrains & donateurs
- **13** associations affiliées en France
- **350** bénévoles
- Conseil d'Administration de **11** membres
- **23** salariés (en ETP)
- **8,7 M€** de budget

RÉPARTITION DES EMPLOIS PAR CONTINENT

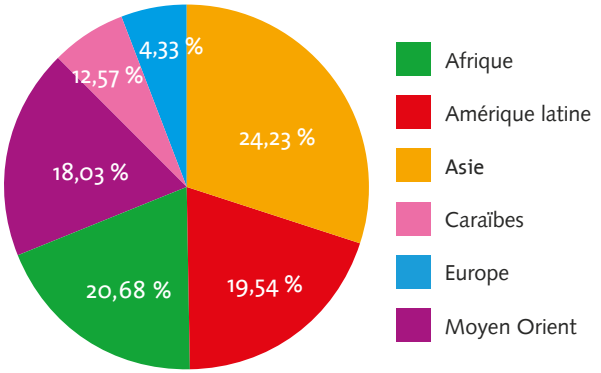

3. LES RESSOURCES ET LES EMPLOIS

3.1. Le modèle économique : les ressources

Les Ressources de Partage proviennent à plus de 95 % de Dons privés (particuliers ou entreprises), qui garantissent à l'Association, une totale indépendance dans le choix de ses actions et de ses partenaires.

Les ressources sont composées :

- de Fonds Privés (95,14 %) constitués des Produits de la Générosité du Public (Parrainages, Dons et Legs, représentant au total 81,73 %), du Report des Ressources affectées issues de la générosité et non encore utilisées des exercices antérieurs, et d'autres Fonds Privés (Mécénat) pour 0,21 % ;
- d'autres produits (1,74 %), constitués de ressources diverses affectées au fonctionnement, comme les cotisations, abonnements, ventes diverses, produits financiers et exceptionnels, reprise de provisions sur l'exercice.
- De subventions à hauteur de 2,91 %.
- Nous avons également bénéficié en 2017, grâce à notre réseau de bénévoles et de partenaires, de contributions volontaires en nature et de prestations en nature, que nous avons valorisées pour un total de 152 811 €.

NATURE DES RESSOURCES DE L'EXERCICE 2017

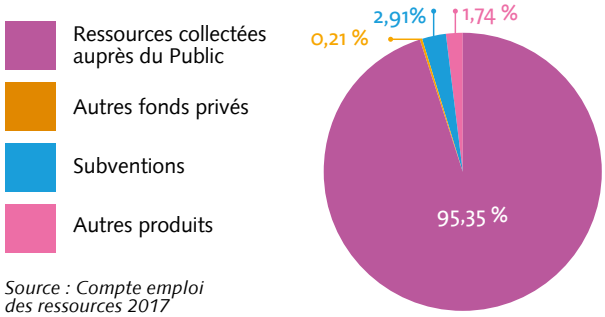

Source : Compte emploi des ressources 2017

3.2. Extrait du compte emploi des ressources

3.2.1. Emplois et Ressources globales

EMPLOIS	Emplois de 2017 = compte de résultat *(1)*	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur 2017 *(3)*	RESSOURCES	Ressources collectées sur 2017 = compte de résultat *(2)*	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur 2017 *(4)*
			Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice		-9
1 - Missions sociales	5 603	5 304	1 - Ressources collectées auprès du public	6 936	6 936
2 - Frais de recherche de fonds	1 304	1 294	2 - Autres fonds privés	18	
3 - Frais de fonctionnement & autres charges	551	413	3 - Subventions et autres concours publics	247	
		7 011	4 - Autres produits	148	
I - Total des emplois de l'exercice inscrits au compte de résultat	**7 458**		**I - Total des ressources de l'exercice inscrites au compte de résultat**	**7 349**	
II - Dotation aux provisions	8		II - Reprise de provisions	0	
III - Engagement à réaliser sur ressources affectées	1 236		III - Report des ressources affectées non enore utilisées des exercices antérieurs	1 138	
			IV - Variation des fonds dédiés collectés auprès du public (cf tableau des fonds dédiés)		-99
IV - Excédent de ressources de l'exercice	0		V - Insuffisance de ressoures de l'exercice	215	
V - Total général	**8 702**		**VI - Total général**	**8 702**	**6 837**
V et VI - Financement d'immobilisations sur l'exercice		26			
VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		7 036	VI - Total des Emplois financées par les ressources collectées		7 036
			Solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin		**-208**

Les colonnes 1 et 2 du C.E.R constituent un tableau globalisé en adéquation avec les produits et charges du Compte de Résultat.
Les colonnes 3 et 4 du C.E.R ont pour objectif d'affecter par type d'emplois les ressources collectées auprès du public et utilisées sur l'exercice (Colonne 3), et de suivre la consommation des seules ressources issues de la générosité du public, y compris celles des exercices antérieurs (Colonne 4).

3.2.2. Affectation par type d'emplois des seules ressources collectées auprès du public, et utilisées sur 2017

- **5 304 K€ ont été utilisés en Missions Sociales,** soit 75,66 %. La grande majorité des ressources collectées auprès du public est affectée au financement direct (transferts de fonds) de nos partenaires, qui mettent en place les actions au bénéfice des enfants, ainsi qu'au suivi et audit de nos programmes.

Une petite partie (de l'ordre de 1,01 %) est affectée aux actions de sensibilisation en France et au développement du réseau international.

- **1 294 K€, soit 18,45 %, ont été utilisés en Frais de Recherche de Fonds,** qui intègrent les frais d'Appel à la Générosité du Public, le Traitement des Dons et le Suivi des Parrainages.

- **413 K€ ont été affectés en Frais de Fonctionnement et Autres Charges** (Information et Communication, Charges Financières et Exceptionnelles), soit 5,89 %.

AFFECTATION PAR EMPLOIS DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC UTILISÉES SUR 2017

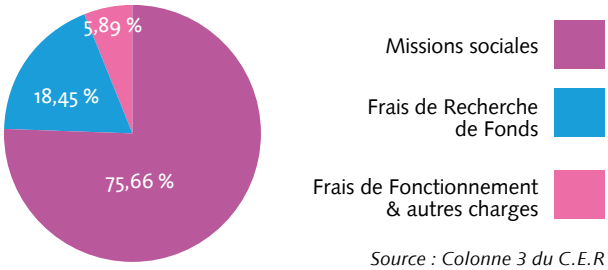

Source : Colonne 3 du C.E.R

4. PRINCIPAUX POSTES DU BILAN 2017

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2017

ACTIF	MONTANT EN K€	PASSIF	MONTANT EN K€
Actif immobilisé	344	Fonds associatifs	1 039
Actif circulant	2 742	Provisions	89
		Fonds dédiés	1 236
		Dettes	722
Total général	**3 086**	**Total général**	**3 086**

L'Actif Immobilisé est composé des Immobilisations corporelles et incorporelles, pour un total net de 344 K€

L'Actif Circulant de 2 742 K€ est constitué :

- de créances diverses pour 726 K€
- des disponibilités (Trésorerie) de l'Association, de 364 K€
- d'un montant total de placements de 1 652 K€, correspondant aux Fonds Associatifs de Partage ne nécessitant pas un degré immédiat de disponibilité.

Les Fonds Associatifs de PARTAGE sont composés :

- des Fonds Propres de l'Association comprenant une Réserve Statutaire de 2 K€ et le Résultat de l'exercice en instance d'affectation d'un montant de - 215 K€
- de la Réserve pour projet associatif d'un montant de 1 252 K€

Les provisions pour risques et charges comprennent une provision pour engagement de retraite d'un montant de 40 K€ et d'une provision pour litige de 49 k€

Les Fonds Dédiés de 1 236 K€ enregistrent à la clôture de l'exercice, la partie des ressources affectées par des tiers ou à l'initiative de l'organisation, à des projets définis préalablement (Programmes) et qui n'a pu être encore utilisée conformément à l'engagement pris par l'Association.

Les Dettes (Fournisseurs, Sociales, Fiscales, Diverses) représentent 722 K€.

Les réserves doivent permettre de prémunir l'association d'éventuelles difficultés de trésorerie et de financer les projets votés par l'assemblée générale dans le cadre des Plans d'Orientation Stratégique.

Le résultat de l'exercice sera systématiquement inscrit en réserves afin de permettre à l'association Partage de financer ses investissements et de disposer de moyens financiers suffisants pour assurer la pérennité de son fonctionnement.

L'objectif à terme doit être que le fonds de roulement patrimonial de l'association représente 6 mois de fonctionnement courant (hors transfert aux programmes).

5. LA TRANSPARENCE FINANCIÈRE

Les comptes annuels de l'association sont établis avec le maximum de rigueur et de transparence par le Département Administratif et Financier de Partage. Ils sont contrôlés chaque année par un expert-comptable indépendant.

Conformément à nos statuts, un Commissaire aux comptes, désigné par l'Assemblée Générale des adhérents, procède à un audit des comptes annuels de l'association qui donne lieu à un rapport certifiant la régularité, la sincérité et l'image fidèle des comptes de l'exercice.

Toutes les informations de ce document sont issues du Rapport Annuel de l'année 2017, disponible au 1er juillet 2018 sur le site Internet de Partage (www.partage.org) ou sur simple demande écrite.

Partage est agréée par le Comité de la Charte du don en confiance, un organisme d'agrément et de contrôle des associations et fondations faisant appel à la générosité du public (www.comitecharte.org).

Par ailleurs, la Cour des comptes dans le cadre des dispositions du code des juridictions financières, peut à tout moment contrôler la gestion de l'association et l'usage fait des fonds collectés auprès du public.

Les sommes collectées bénéficient à votre filleul et à l'ensemble des enfants pris en charge par nos partenaires.

Agir avec **Partage** pour **les enfants du monde**

Parrainer

☐ **Je parraine un enfant.**
À partir de 30 € par mois.

☐ **Je parraine une action.**
À partir de 25 € par mois.

Je joins un chèque correspondant au 1er versement et recevrai sous peu mon dossier de parrainage.

Faire un don

☐ **Je fais un don régulier de .....€ par mois.**
Je joins un premier règlement par chèque (minimum 8€ par mois).

☐ **Je fais un don ponctuel de .....€.**
Je joins un chèque à l'ordre de Partage.

Merci de votre engagement à nos côtés !

Adhérer

☐ **Je paie ma cotisation annuelle et deviens adhérent(e) de Partage.**
Je joins un chèque de 25 € à l'ordre de Partage.

☐ **Je m'abonne au journal de l'association, Partage Témoigne, et participe ainsi à sa diffusion.**
12 € par an. Je joins un chèque à l'ordre de Partage.

Agir autrement

☐ **J'envisage de faire un legs, une donation ou une assurance-vie au bénéfice de Partage.**

☐ **Je souhaite être informé(e) sur le partenariat d'entreprise ou le mécénat.**

☐ **Je veux m'impliquer bénévolement.**
Je désirerais être contacté(e) à ce sujet.

Essentiel Août 2018

Vos dons sont déductibles de vos impôts ! Vous pouvez bénéficier d'une réduction d'impôts de 66 % du montant de vos dons à PARTAGE, dans la limite de 20 % de votre revenu net imposable

M. ☐ Mme ☐

Raison sociale

Nom

Prénom

Adresse complète

Code postal Ville

Pays

Téléphone

Email

Votre référence Partage, si vous nous soutenez déjà

☐ J'accepte de recevoir des informations de la part de Partage par email

PARTAGE s'engage à ne pas louer ou échanger vos coordonnées à d'autres organismes.

ESSENTIEL 2018

Merci de remplir ce coupon et de nous le retourner, le cas échéant, accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de Partage en fonction de votre choix, à :

Partage,
40 rue Vivenel, BP 70311
60203 Compiègne Cedex

Partage
avec les enfants du monde